Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture

Herausgeber: Edouard Bertrand

Band: 9 (1887)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE INTERNATIONALE
D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME IX | N° 12 | DÉCEMBRE 1887

CAUSERIE

Notre petite publication termine aujourd'hui sa neuvième année, un âge déjà respectable pour un journal, et en compulsant notre liste d'adresses nous avons la satisfaction d'y voir encore figurer la majeure partie de nos lecteurs de la première heure. Quelques-uns d'entre eux, il est vrai, nous conservent surtout leur concours par esprit de fidélité et parce qu'ils considèrent notre œuvre comme bonne; nous le savons et sommes heureux de cette occasion de leur en témoigner notre reconnaissance; mais il est bien permis aussi de conclure de cette constance de nos abonnés que la culture des abeilles ne perd jamais son attrait et que le champ que nous exploitons ensemble offre toujours de nouveaux sujets d'intérêt et d'étude; les immenses progrès réalisés dans plusieurs pays depuis vingt ans en sont la preuve. Sans même se reporter aussi loin, on peut dire qu'en Suisse, par exemple, le produit moyen des ruches est très supérieur à ce qu'il était avant la création de nos sociétés et que les résultats d'aujourd'hui dépassent considérablement nos rêves les plus audacieux d'il y a seulement dix ans.

Le nombre des apiculteurs s'en va grandissant chaque année et grâce aux manuels, aux journaux, aux cours et conférences, les apprentissages se font plus vite qu'autrefois. Le miel est par conséquent plus abondant, mais comme il a baissé de prix et gagné en qualité, la consommation en a augmenté dans des proportions au moins égales, et ce produit, si sain et propre à tant d'usages, tend à devenir un article courant qui sera bientôt à la portée de toutes les classes de la société. L'amélioration constante des méthodes de culture diminue pour le producteur le prix de revient et lui permet par conséquent de subir la baisse des cours tout en étant encore payé de ses peines. Il est certain qu'il doit faire quelque effort pour placer sa marchandise et se créer une clientèle. Au nombre des moyens dont il dispose maintenant pour faire de la propagande se trouvent les notices publiées

sur le miel et son emploi, qui sont un auxiliaire puissant pour initier le public aux mérites encore trop peu connus de nos produits.

Nous préparons, à l'usage de nos nouveaux abonnés, une nouvelle édition revue et augmentée de notre *Conduite du Rucher*. Elle nous dispensera de recommencer chaque mois dans d'aussi grands détails ces instructions aux commençants qui ont occupé quelquefois de trop nombreuses pages de la *Revue*. C'est un égard que nous sommes bien aise d'avoir pour nos anciens abonnés. Les nouveaux continueront, cela va sans dire, à trouver dans le journal des articles à leur intention et nous ne négligerons point la partie instructive; mais nous pourrons laisser de côté les points qui ne sont plus controversés, ce qu'on peut appeler l'A B C du métier.

La *Conduite* contiendra, outre le Calendrier, la description et les plans de quelques ruches, ainsi que de nombreuses figures et quelques recettes. Le livre sera prêt, nous l'espérons, pour la fin de janvier ou la première quinzaine de février.

Nous attirons l'attention sur l'avis important inséré à la fin du journal.

Une erreur d'impression s'est glissée dans la notice sur les Abeilles australiennes que nous avons reproduite en octobre, page 262. C'est 5000 k. et non 500 qu'il faut lire à la ligne 14.

L'APIFUGE

Nous avons reçu à ce sujet la communication suivante d'un apiculteur d'expérience, M. Chieusse, à Toulon: « J'ai fait venir un flacon d'apifuge et l'ai déjà assez expérimenté pendant la récolte et la mise en hivernage pour pouvoir vous donner mon opinion sur la valeur de ce produit. Il est évident que ce n'est pas un préservatif infaillible et je suis à peu près sûr que tout novice qui le considèrera comme tel et qui manipulera une ruche sans précautions sera, malgré toutes les frictions qu'il aura pu faire, horriblement piqué; mais lorsqu'on sait un peu s'y prendre, on opère, grâce à l'apifuge, avec une tranquillité parfaite. C'est à peine si, cette année, j'ai été piqué plus de trois ou quatre fois, et j'avais affaire ces jours-là à des ruches de fort méchante humeur que, sans ce secours, je n'aurais peut-être pu manier qu'avec des gants. »

Voici d'autre part ce que nous écrit M. Cowan après lecture de l'article du mois dernier: « Les avis concernant l'apifuge semblent différer

considérablement, mais je crois que les échecs sont fréquemment attribuables aux apiculteurs eux-mêmes, soit parce qu'ils sont trop brusques avec les abeilles, soit qu'ils négligent de frotter avec la liqueur toutes les parties exposées ou opèrent trop longtemps sans en remettre. Je dois dire qu'elle s'est montrée efficace dans toutes mes expériences; je n'ai été piqué qu'une seule fois et, encore, c'était ma faute plus que celle de l'apifuge. »

SECTION GENEVOISE D'APICULTURE

Le 21 août nous avons eu notre assemblée générale d'été dans la charmante campagne de M. de Zinovief, à Aïre.

Cette séance a commencé par la visite du rucher, dirigé par M. Delay, apiculteur à Bellevue.

Le rucher présente un très bel aspect; nous y remarquons des ruches jumelles, dont les habitantes peuvent passer de l'une à l'autre habitation sans accident, nous dit M. Delay, qui les a construites. Elles présentent l'avantage de pouvoir hiverner les deux colonies contre la paroi commune conservant ainsi plus de calorique.

M. Delay nous a aussi présenté un nouveau système de plateau, il est mobile et facilite le nettoyage. — Ces ruches ont figuré à l'Exposition de Neuchâtel, espérons que l'expérience satisfera leur auteur.

En somme, le rucher d'Aïre est fort bien tenu et fait honneur à M. Delay, ainsi qu'à son propriétaire, qui sait si bien apprécier l'œuvre de son collaborateur.

Peu après nous nous sommes réunis autour de la table hospitalière de notre hôte pour joindre à une agréable collation la discussion de l'ordre du jour.

La principale question était de savoir si nous participerions définitivement à l'exposition de Neuchâtel. Cette proposition est acceptée à l'unanimité et plein pouvoir est donné au comité pour préparer notre collection. — Vous en connaissez le résultat et si nous avons obtenu la plus haute récompense nous en devons une vive reconnaissance à notre président et à MM. Martin et Delay pour leur entier dévouement.

Le 27 novembre, nous avons eu une réunion extraordinaire à Carouge. M. Bertrand ayant bien voulu accepter de nous donner une conférence sur l'hivernage, M. le Président, après avoir manifesté son regret de l'absence de M. Hénon, malade, donne la parole à notre honorable conférencier.

L'assemblée a apporté une attention soutenue à ses excellents conseils et nous espérons qu'ils porteront leurs fruits.

Nous remercions bien sincèrement M. Bertrand et avons l'espoir que nous l'entendrons encore souvent pour le plus grand avantage de l'art qu'il s'est tant donné de peine à répandre.

Je vous prie, Monsieur le Rédacteur, de faire bon accueil à ces quelques lignes et d'agréer les meilleurs sentiments de notre section.

Le Secrétaire, L. C.

Nous pourrions ajouter qu'à la réunion de Carouge les membres de la Section ont offert à leur président, M. Gysler, quatre couverts d'argent dans un écrin, en souvenir de l'Exposition et en témoignage de leur reconnaissance pour son dévouement et l'entente avec laquelle il s'acquitte de ses fonctions.

Un membre de la Section, M. Crépieux-Jamin, a rendu compte de ses expériences intéressantes et relativement nombreuses sur la fabrication de l'hydromel. Il s'est principalement inspiré, a-t-il dit, des indications contenues dans la *Revue*.

En 1886, plusieurs de ses hydromels avaient tourné; il en fit du vinaigre et celui-ci est si bon qu'on vient lui en demander de loin. Du reste, plusieurs membres de la Section connaissent la supériorité du vinaigre d'hydromel. En 1887, mieux instruit par l'expérience, il augmenta sensiblement la quantité de miel pour les hydromels destinés à être conservés.

Environ 100 litres d'eau (froide), 10 k. de miel dissous dans l'eau bouillante, 5 gouttes d'essence de citron et une poignée de raisins secs à titre de ferment, mis dans un tonneau bien propre, ont fourni une boisson légère pour l'été. Le liquide, qu'on laisse fermenter pendant un mois sans y toucher, donne, après quelques jours de bouteille, une limonade très gazeuze. On met en bouteilles par parties successives, parce que ce qui n'est pas bu dans les huit ou dix jours suivants éclate. Cet hydromel léger ne se conserve pas du tout.

Avec 25 k. de miel, 100 litres d'eau, 50 gm. d'acide tartrique et 4 gouttes d'essence de genièvre, notre collègue espérait faire un hydromel se conservant au moins un an, mais quelques mois après il s'aperçut qu'il tournait. Un autre tonneau de même contenance, préparé le même jour, avec la même eau et le même miel, mais avec 10 gm. de sous-nitrate de bismuth en plus (*Revue* 1887, page 16) n'a pas donné de fermentation accessoire. Il en a été de même pour deux tonneaux de 210 litres chacun, contenant un hydromel ainsi composé: 65 k. de miel dissous dans l'eau bouillante et versés dans le tonneau avec l'eau froide nécessaire pour achever de le remplir, acide tartrique 150 gm., sous-nitrate de bismuth 25 gm., une poignée de raisins secs comme ferment et pas d'aromate. Le tonneau qui n'avait pas de bismuth pesa un degré d'alcool en moins à l'alcoolomètre Guyot; il fermenta plus vite et fut inférieur au premier. Les assistants en ont été bientôt

convaincus, car M. Crépieux-Jamin a soumis à l'assemblée quelques bouteilles de ses produits.

En somme, il faut faire l'hydromel fort pour qu'il se conserve, quitte à ajouter de l'eau au moment de le boire, et mettre du bismuth pour favoriser la fermentation alcoolique et empêcher les fermentations accessoires.

L'APICULTURE EN BELGIQUE

L'article sur l'Apiculture en Belgique qui a paru dans le numéro de novembre de la *Revue* appelle un complément que je vous prie de bien vouloir publier.

L'honneur d'avoir signalé les nouvelles méthodes au pays revient à M. J. de Soignie, chef de division au gouvernement provincial du Hainaut, à Mons. L'*Avenir de l'Apiculture en Belgique*, ouvrage qu'il a publié en 1883, fut une véritable révélation. (1)

Parmi les praticiens qui ont fait l'essai des nouveaux procédés, il faut citer en premier lieu M. Buffenoir, de Leugnies. En 1885, j'ai eu l'occasion d'apprécier des sections d'un kilog. qui provenaient de son rucher et y révélaient l'emploi d'instruments perfectionnés.

Aujourd'hui l'impulsion est donnée, le nombre d'apiculteurs mobilistes a grandi et la diffusion des systèmes rationnels est assurée, malgré une divergence qui subsiste encore dans les sphères officielles.

Les uns voulant entrer résolument dans la voie de l'apiculture intensive et mobiliste, qu'après Cowan ils proclament la seule lucrative, proposent l'abandon des vieilles ruches en paille et l'adoption d'instruments modèles. D'autres objectent la cherté, le mauvais hivernage, la variation et l'immobilité (!) des ruches mobiles et trouvent que la ruche en paille convient mieux aux abeilles et suffit à l'apiculteur intelligent.

Ce débat, entre théoriciens oublieux de la diversité qui se rencontre dans les conditions des possesseurs d'abeilles, n'arrêtera pas les vrais apiculteurs de la Belgique. Le producteur gardera sa liberté et n'acceptera pas des instruments estampillés *ne varietur*. La détermination irrévocable des procédés est le propre de la nature. L'art doit s'emparer de toute invention qui constitue un véritable progrès au point de vue des opérations ou des résultats. Quant aux avantages qui résultent du cadre unique pour la vente et les échanges, il convient de les chercher dans le type de la majorité des apiculteurs mobilistes. (2) Or le manque de fabrication indigène a contraint

(1) Nous avons eu le plaisir de procurer à M. de Soignie un grand nombre de documents pour son rapport.

(2) Nous regretterions pour notre part de voir les apiculteurs belges se lier les mains par l'adoption d'un cadre officiel, qui fermerait la porte au progrès, et doutons fort, du reste, que la ruche Dadant, également adaptée à la production des sections et du miel à extraire, soit abandonnée par ceux qui l'emploient. Ceux habitués au cadre anglais le conserveront certainement aussi. Réd.

les débutants à se fournir à l'étranger, principalement à Londres, et les dimensions des premiers extracteurs importés promettent longue vie dans les bons ruchers au cadre des apiculteurs anglais.

Votre correspondant nous apprend que le gouvernement belge se montre disposé à encourager la création de sociétés d'apiculture. L'établissement des conférences agricoles et des champs d'expérience, ainsi que des déclarations récentes, ont marqué les limites présentes de l'intervention officielle. Le gouvernement prête son concours aux institutions qui se proposent la propagation des procédés scientifiques. Il s'abstient de toute immixtion dans les sociétés qui affectent des allures commerciales. Les sociétés d'apiculture qni vont naître incessamment dans le pays devront se former sur le modèle de la British Bee-Keepers Association et s'assigner avant tout dans leurs statuts la mission de propager les bonnes méthodes. A l'avenir il y aura place pour des sociétés qui se rapprocheront davantage de la British Honey C°, si les apiculteurs veulent s'unir pour la production, le transport ou la vente.

Le numéro de novembre de la *Revue* n'est pas le premier qui mentionne l'état d'enfance de l'apiculture en Belgique. Il est temps que les causes de cette situation soient aussi mises au jour et que des remèdes soient proposés.

A mon avis, il faut s'en prendre moins aux possesseurs d'abeilles qu'aux habitudes de la spéculation et du public.

Les possesseurs de ruches vulgaires sont aujourd'hui sous la dépendance complète des marchands qui manœuvrent la presse et salissent les délicieux nectars que les abeilles récoltent et emmagasinent avec tant de propreté. Autrefois les rayons bruts se vendaient un franc le kilog.: maintenant ils valent à peine 50 c. Aussi, quantité de ruchers ont disparu et les abeilles ne sont restées que chez l'amateur qui les tient en guise d'amusement.

Sur mes conseils, quelques apiculteurs du voisinage ont adopté la ruche à calotte et ont récolté de ravissants rayons de miel. Ce produit, qui est si recherché dans votre pays, n'a pas trouvé preneur dans le nôtre; il est allé s'engouffrer dans la cuve du marchand à raison de 50 c. le kilog. Il serait intéressant de comparer ce chiffre au prix des capes des apiculteurs suisses ou des sections des apiculteurs anglais.

En vérité, le résultat m'a déconcerté et je ne recommanderai plus la ruche à calotte, qui est pourtant la plus rationnelle pour le commun de nos campagnards, aussi longtemps que la demande du miel en rayon n'existera pas dans le pays. Peut-on médire encore de la vieille cloche en paille si elle permet de faire argent du pollen et des impuretés de la ruche comme des rayons de miel d'une éclatante blancheur?

Quel changement si l'acheteur belge connaissait seulement la différence entre les miels de presse et les miels extraits! Les ruches vulgaires serviraient à monter les nouveaux ruchers des mobilistes. Les rayons seraient vidés par les abeilles et le miel proprement transporté dans les cadres en serait extrait au moyen de la turbine. Ainsi le miel serait mangeable, les colonies et les rayons seraient conservés, la formation de nucléus et l'achat de feuilles gaufrées seraient épargnés à l'apiculteur.

Le hic est l'ignorance des consommateurs. Pour la masse, la douceur du rayon de miel est une antiquité biblique; les différences si nombreuses des produits du rucher n'existent pas. Non seulement l'on ne se figure pas en Belgique combien le miel de trèfle blanc est supérieur au miel de sarrasin, le miel d'arbres fruitiers au miel de bruyère; mais on avale des miels sans valeur, miels de feuilles, miels de fruits, miels artificiels, dont j'ai vu des spécimens à Bruxelles. Semblablement, tout le crédit est resté aux miels de presse, à ces purées qui sont un objet de dégoût aux témoins de leur travail et un obstacle sérieux à l'extension de l'usage du miel.

Cependant nous avons des expositions et les occasions ne semblent pas manquer aux apiculteurs désireux de montrer la qualité supérieure et l'aspect appétissant de leurs produits. Les organisateurs d'expositions ne sont pas tenus de connaître toutes les spécialités et l'on peut sans dénigrement affirmer que les expositions d'Anvers et de Nivelles, que j'ai visitées, ressemblent, pour l'apiculture, aux expositions de Londres, de Neuchâtel et de Stuttgart, dont la *Revue* a publié des comptes-rendus, comme les faux-bourdons resssemblent aux ouvrières.

A Anvers, une belle ruche construite d'après le système *simplicity*, de Root, avec cadres admettant *ad libitum* des sections ou des feuilles gaufrées, était perdue dans le compartiment canadien; des mères de Lucio Paglia étaient jetées au milieu des parfumeries italiennes; des ruches vulgaires et des ruches de fantaisie se rencontraient dans les jardins. Ces objets insignifiants ont été appréciés par le rapporteur de la classe 46, qui ne sera pas taxé d'exigence par les apiculteurs.

« L'apiculture, dit-il, était fort bien représentée par M. De Cleyn, à Ber-
» chem-lez-Anvers. Outre des ruches en paille d'un modèle ordinaire, l'ex-
» posant met sous les yeux du public deux ruches en bois de chêne munies
» de huit portes et fenêtres permettant de suivre le travail si intéressant
» des abeilles. L'exposition de M. De Cleyn est complétée par une collec-
» tion de différentes sortes de cire et de miel. Il évalue le produit net an-
» nuel à 30 francs par ruche, chiffre basé sur une expérience de plus de 30
» années. Deux exposants du Canada, MM. Eales & fils, à Nerepis, obtien-
» nent une mention honorable pour leurs modèles de ruches fort bien dis-
» posées. »

J'ai parcouru les trois rapports sur les vins, les bières, les eaux-de-vie et alcools, et je n'ai rencontré aucune mention des boissons dérivées du miel.

En vue de l'exposition d'Anvers j'avais produit quelques centaines de sections en juin 1885: je sollicitai vainement pour les présenter la désignation d'une exposition temporaire.

A Nivelles, M. Karel De Kesel avait exposé plusieurs modèles de ruches, des abeilles italiennes, des communes et leur croisement. Les colonies reléguées derrière un hangar sur des caisses d'emballage ont échappé à la plupart des visiteurs. Les apiculteurs belges seront-ils plus heureux en 1888 à Bruxelles? Le programme de cette exposition vous permettra de présager le sort qui y sera fait à l'apiculture et de donner sur notre spé-

cialité quelques bons conseils aux organisateurs. (1) L'autorité si grande et si légitime de la *Revue* les convaincra que l'apiculture, comprise dans le Concours 23, doit être rangée dans la subdivision 23 *i*, parmi les Concours spéciaux et temporaires, conformément à la classification adoptée à Amsterdam, Londres, Zurich, Stuttgart, etc.

Les fabricants et les marchands d'instruments d'apiculture profiteront seuls de l'exposition permanente. Les apiculteurs ont besoin d'une exposition temporaire. Ici il y a des ruches habitées, on y voit l'usage et la manipulation des instruments, la diversité des races, la beauté des rayons nouveaux, et les produits odorants et délicats du rucher ne sont pas condamnés au voisinage affreux des engrais animaux (subdivision 23 *f*). Des questions d'un mérite douteux ne confinent plus en d'étroites limites cette branche de l'agriculture, qui a pris de nos jours les proportions d'une industrie nouvelle.

Petit Rœulx-lez-Nivelles, 13 décembre 1887. L. VARLET.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

L. Soucachet. St-Menoux (Allier), 9 septembre. — Ma deuxième récolte sera presque aussi forte que la première et mes ruches sont bien peuplées. J'ai obtenu quelques accouplements de reines carnioliennes avec mâles italiens; je le reconnais aux nouvelles abeilles; je serai à même de les juger l'année prochaine. M. Anex-Jaquerod a parlé de miellée sur feuilles de noyer; en Auvergne, où les noyers abondent, on observe aussi la miellée. Je sais que les médecins de ce pays recherchent beaucoup ce miel pour certaines maladies des enfants. Je me procurerai des renseignements plus complets auprès d'un médecin de Gannal (Allier), qui en achète beaucoup. Cette miellée ne se produit pas tous les ans, à ce que m'ont dit des apiculteurs.

A. Michaud. Ferreyres, près La Sarraz (Vaud), 28 septembre. — A la visite d'automne, ces jours passés, j'ai trouvé les ruchées en parfait état pour passer l'hiver; quelques-unes avaient même autant de couvain qu'en avril.

J'ai obtenu quelques reines dès l'œuf, comme l'indique la *Revue*, et m'en suis bien trouvé; elles sont de beaucoup supérieures à celles qui naissent par l'instinct des abeilles.

J'ai fait une observation assez curieuse: sur le devant d'une ruchée d'Italiennes pures, je ramassai une jeune abeille que ses sœurs avaient portée dehors et, l'examinant avec attention, je vis qu'elle était moitié mâle et moitié femelle. Les yeux, la tête, le corselet et les ailes étaient ceux d'une ouvrière, tandis que l'abdomen était d'un mâle; pas d'aiguillon et en pressant un peu je fis sortir les parties génitales d'un faux-bourdon. Au lieu

(1) Comme notre correspondant, nous sommes tout à fait d'avis que l'apiculture doit avoir un département dans la Subdivision 23, *i*, Concours spéciaux et temporaires pour les ruches habitées et les produits. Réd.

de mutiler l'insecte, j'aurais dû vous l'envoyer, j'y ai pensé trop tard. (1)

Deux essaims ont conservé leurs mâles jusqu'à la mi-septembre; je l'attribue à l'extrême abondance de miel et non au renouvellement des reines, vu que ces essaims ont des mères de l'année.

Nous avons bien vendu notre miel à fr. 2.40 et 2.60 le k. en rayons et à fr. 2 et 2.20 l'extrait.

Descoullayes. Pomy (Vaud), 3 octobre. — J'ai commencé l'équipement d'hiver pour mes ruches. Toutes sont largement pourvues de miel, même les essaims. Quelques-unes ont encore une population si nombreuse qu'elles occupent tous leurs cadres (Dadant). Ma Chypriote appartient à cette catégorie.

Ch. Kursner. Montherod (Vaud), 12 octobre. — J'ai récolté cette année aux environs de 1000 k. de miel, soit 750 k. miel blanc et 250 k. miel brun de montagne, le tout avec 34 ruches. J'ai cinq ruches Layens qui ne m'ont jamais donné autant que les Dadant.

J.-A. Woiblet. Sauges (Neuchâtel), 23 octobre. — Vous me faites un compliment sur la finesse de grain de mon miel; je l'ai toujours remarqué tel. Tous nos fruits sont généralement de très bonne qualité et j'attribue cela essentiellement au sol qui est très sec et à l'exposition favorable de notre coteau. Donc il faut supposer que le miel tient aussi sa qualité de ces circonstances. Puis, notre récolte, de courte durée, se fait surtout sur l'esparcette; notre région n'est pas favorisée par des miellées, vu l'éloignement des forêts.

Marguin. Echallon (Ain), octobre. — La sécheresse a coupé court à la miellée huit jours trop tôt; année médiocre.

R. P. M. Pierre. Bellegarde Ste-Marie (Hte-Garonne), 25 octobre. — L'apiculture rationnelle gagne de plus en plus du terrain dans notre canton; les résultats, il est vrai, sont encourageants. M. de G., de Thil, débutait en avril par un transvasement dans une Dadant. Tout a si bien réussi que les abeilles, après avoir construit leurs rayons sur cire gaufrée et fait leurs provisions d'hiver, lui ont laissé prendre un excédant de 271½ k. de miel. Mme M., de Cadours, a commencé avec deux essaims d'Italiennes arrivés en octobre 1886. Introduits dans deux Dadant, ils ont bâti tous leurs rayons et donné chacun 25 k. de miel.

Je ne parle pas de MM. les curés de Briguemont, Caubiac et Vignaux, vos abonnés, qui encouragés par deux ans de succès augmentent constamment le nombre de leurs ruches et savent en tirer des récoltes qui leur font honneur.

Notre rucher, le plus ancien et encore le plus important, vient de recevoir une distinction dont je tiens à vous donner connaissance. Invité au dernier moment à prendre part à l'expositiou de Toulouse, j'ai envoyé du miel et de la cire avec une note détaillée sur le rendement de nos ruches à cadres, l'élevage des abeilles et le façonnement des produits. Je viens d'apprendre que le jury nous a décerné une des deux médailles d'or formant

(1) Des cas d'hermaphrodisme chez les abeilles ont été quelquefois signalés et décrits. Réd.

le 1er prix. Comme c'est aux excellents conseils de votre *Revue* et à vos encouragements que je dois mon entrée dans le mobilisme et par conséquent ce petit succès, je saisis avec bonheur cette occasion de vous en témoigner ma reconnaissance.

AVIS IMPORTANT

Ceux de nos abonnés de *Suisse* qui n'auront pas renouvelé eux-mêmes leur abonnement recevront le numéro de janvier 1888 accompagné de notre remboursement (fr. 4.25), et s'il en est qui ne désirent pas continuer à recevoir la *Revue*, ils nous obligeront en nous prévenant de suite par carte postale.

Les abonnés de l'étranger sont priés de nous faire parvenir avant le 31 janvier le montant de leur souscription en un mandat postal (fr. 4.60). Les postes d'Espagne ne délivrant pas de mandats internationaux, nous acceptons les timbres espagnols moyennant qu'il nous soit remis fr. 4.75 par abonnement.

Il n'est accepté que des abonnements d'une année, de janvier à décembre. Les numéros parus sont envoyés aux nouveaux abonnés.

La latitude que nous avons laissée jusqu'à présent pour le paiement des abonnements de l'étranger ayant entraîné des abus et compliquant considérablement la tenue et le contrôle de nos registres, nous nous voyons obligé d'adopter la règle générale suivie par les éditeurs de journaux en tous pays et prévenons nos lecteurs que la *Revue* ne sera envoyée en 1888 qu'après paiement intégral de l'abonnement.

On nous adresse fréquemment de France des lettres insuffisamment affranchies (de 15 c. au lieu de 25) qui nous coûtent 20 c. de surtaxe; l'affranchissement d'un pays à l'autre est, pour une lettre simple, de 25 c.

Prière à nos correspondants de prendre connaissance des indications et avis qui se trouvent au verso de la couverture du journal et de vérifier, avant de nous demander certains renseignements, si ceux-ci n'ont pas été déjà fournis par la *Revue*, où s'ils ne rentrent pas dans la catégorie de ceux que nous ne pouvons ou ne voulons pas donner.

Certains abonnés nous supposent beaucoup plus de loisirs que nous n'en avons; nous ne pouvons répéter ou procurer de nouveau par correspondance les instructions, indications, méthodes, procédés, traitements, dessins et plans que le journal a donnés dans le cours de son existence, ni même nous charger d'indiquer où il faut les chercher; les tables des matières sont faites pour être consultées. Les volumes passés sont cédés à assez bas prix et contiennent certes assez de documents utiles pour que ceux qui veulent être au courant de l'apiculture moderne puissent faire cette petite dépense. Il y a, nous osons le dire, bien peu de gens ayant suivi l'enseignement de la *Revue* qui n'aient été indemnisés du coût du journal par l'augmentation du produit de leur rucher.

FEUILLES GAUFRÉES EN CIRE PURE
J. CASTELLA, à Sommentier (Fribourg, Suisse).

Prime de 2me classe, Genève 1885. Prime de 1re classe, Neuchâtel 1887.

Feuilles gaufrées ordinaires pour chambre à couvain et miel à extraire, livrables aux dimensions voulues, le kilog. fr. 5.

Feuilles minces pour miel en rayons, propres pour sections, boîtes, hausses, etc., livrables aux longueurs désirées, largeur maximum 16 cm., le k. fr. 6.50.

Fil de fer galvanisé pour tendre les cadres, par kilog. fr. 3.

Emballage et port en sus. Le tout même qualité que par le passé. Donner les dimensions en millimètres. Règlement contre remboursement.

La cire est acceptée en paiement au meilleur prix possible.

Self opening tin boxes.
BOITES A MIEL EN FER-BLANC

fabrication anglaise, *avec fermeture hermétique* patentée, sans soudure, avec large ouverture. C'est l'emballage le moins coûteux et le meilleur pour miel, confitures, etc.

Les boîtes, de la contenance de	1/10,	1/2,	1,	2 1/2,	5	et 10 k. de miel
se vendent par dizaines à	1.—	1.60	2.20	4.—	5	et 9 francs.

Pour diminuer les frais d'emballage et de transport, les diamètres des boîtes sont choisis de manière à ce qu'elles entrent les unes dans les autres; de même on ne vendra plus que par dizaines.

Altdorf, Uri (Suisse). J.-E. SIEGWART, ing.

Jacob frères, fab., à Adelboden, p. Wykon (Lucerne),
station du chemin de fer Zofingen.

Ruches Burki-Jeker, Blatt-Kramer, Reber et Bâloises. Une ruche complète, non peinte, fr. 20; 2 accouplées, fr. 35; 3, fr. 48; 4, fr. 60. Rabais pour pavillons entiers.

ROBINETS FONTE
pour extracteurs à miel.

N° 2 à fr. 2.75 N° 3 à fr. 3.
N° 4 à fr. 3.25

Diamètre du bout fileté:
30, 37 et 43 mm.

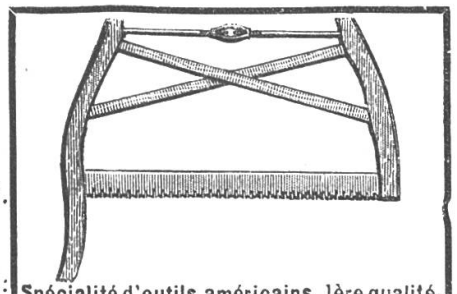

Spécialité d'outils américains. 1ère qualité.
Scies pour bois de chauffage.
Dites pour arbres, à 1 et 2 mains.
Denture spéciale. Industrie américaine.
— 13, rue du Stand. Genève. —

ENGRENAGES
pour extracteurs à miel.

Vertical . fr. 8.
Horizontal » 7.

OUTILS DIVERS
pour jardinage.

Scies doubles à denture spéciale pour bois vert.
Bêches à 4 dents pour culture d'asperges.

INDUSTRIE AMÉRICAINE, 13, RUE DU STAND, GENÈVE

Pour éviter les frais de remboursement, envoyer le montant avec la commande.

Société d'Apiculture de Jesi, Prov. d'Ancone, Italie.

A vendre miel extrait surfin, du printemps de 1887, logé en caisses de 50 k. environ.

Instruments d'apiculture.

Spatules, couteaux à désoperculer modèles Fusay et Ribeaucourt.
Soufflets-enfumoirs, modèle américain, à 4 fr. la pièce.
Masques, couteaux à rayons; pinces à cadres, etc.
Prix-courant franco sur demande. *Pour les envois à l'étranger, joindre à la commande un mandat comprenant l'affranchissement d'un colis postal.*

FORESTIER & FILS, TOUR DE L'ILE, GENÈVE

POUR PARAITRE EN FÉVRIER

CONDUITE DU RUCHER

OU CALENDRIER DE L'APICULTEUR MOBILISTE

avec la description et les plans de trois types de ruches, les recettes pour l'hydromel et le vinaigre et de nombreuses figures. Par Ed. Bertrand.

Prix fr. 2, chez le directeur de la *Revue*. Franco par la poste: Suisse, fr. 2.05; Union postale, fr. 2.25.

LIBRAIRIE H. GEORG, A GENÈVE

ASSORTIMENT D'OUVRAGES COURANTS SUR L'APICULTURE

Se charge de procurer tous les livres anciens ou modernes, en français, allemand, anglais ou italien.

FABRIQUE DE RUCHES

LOUIS DELAY, BELLEVUE, près GENEVE

Ruche Dadant, non peinte, fr. 19; peinte, fr. 21. Avec nourrisseur dans le plateau et porche d'entrée, fr. 23.

Ruche Layens, non peinte, fr. 22; peinte, fr. 24. Avec nourrisseur dans le plateau, fr. 25.50.

Toute ruche est couverte de tôle peinte et vernie intérieurement; pour ruchers couverts, ruches sans tôle, 1 fr. en moins.

Ruches Dadant doubles à 13 cadres, avec tablier mobile devant et derrière, pieds en fonte de fer et porche, fr. 50. Les mêmes pour rucher fermé, fr. 45.

Partition-nourrisseur vernie, fr. 1.50.

Fournitures pour ruches pour les personnes les montant elles-mêmes.

Installation de ruchers.

Pour les ruches simples, les expéditions se feront dans les 48 heures après la commande reçue, à dater du 20 mars.

Eperon Woiblet.

Indispensable aux apiculteurs pour fixer les feuilles gaufrées dans les cadres tendus de fils. En vente à fr. 2.25 avec étui, chez J.-A. Woiblet, à Sauges, près St-Aubin, Neuchâtel.

Envoi contre remboursement pour la Suisse et contre fr. 2.35 mandat postal ou timbres postaux pour l'étranger.

Amélioration importante sans changement de prix. Dès maintenant l'axe à rivet de mes éperons est remplacé par un axe à vis, ce qui permet de les démonter et remonter facilement pour le nettoyage. Les éperons de ma fabrication portent tous mon nom gravé et ne se trouvent que chez moi.

WOIBLET.